

Les initiateurs de la Pétition remercient le Parlement européen

<http://swpat.ffii.org/journal/03/epet0929/index.fr.html>

Groupes de travail

swpatag@ffii.org

version française 2003/09/29 par Gilles Harfang*

2003-10-06

Mercredi dernier, le Parlement européen a voté contre les brevets logiciels, et en faveur de la liberté de publication, de la liberté d'interopération, et d'autres valeurs fondamentales de la société de l'information, renversant par là l'impulsion d'une proposition de directive de la Commission européenne, pour, en fin de compte, satisfaire les exigences du quart de million de signataires de la "Pétition Eurolinux pour une Europe libre de brevets logiciels" et de trente éminents chercheurs en informatique. Les initiateurs des deux pétitions s'exprimeront devant le Comité des Pétitions du Parlement européen ce mardi à 18 heures, pour remercier les Membres du Parlement et, avec eux, examiner ce qui reste encore à faire.

Table des matières

1 details

La "Pétition pour une Europe libre de brevets logiciels" et la Pétition des Scientifiques¹ seront présentées par Bernard Lang² et Philippe Aigrain au Comité des Pétitions

* <http://lists.ffii.org/mailman/listinfo/traduk/index.html>

1. <http://swpat.ffii.org/papiers/eubsa-swpat0202/komp0305/index.en.html>

le mardi 30 septembre 2003 à 18 heures, en salle A3G2 du Parlement européen, bâtiment Spinelli (ASP), à Bruxelles.

Le 10 novembre, le sujet des brevets logiciels sera sans doute à l'agenda d'une réunion d'experts en brevets des états membres de l'UE au Conseil de l'Europe³. Le lobby des détenteurs de brevets logiciels et le Commissaire au Marché intérieur de l'UE, Frits Bolkestein, comptent maintenant sur l'appui du Conseil, dont le "parti pris" en faveur des détenteurs de brevets n'est plus à démontrer. Bolkestein et ses supporters ont prédit que le Conseil retirera la directive ou, si ceci n'est pas possible, qu'il cédera aux pressions attendues des Américains. Le jour précédent le vote, Bolkestein⁴ a averti les MPE qu'ils réduiraient à néant leur chance de participer démocratiquement s'ils votaient comme ils l'ont fait mercredi dernier. Les gouvernements américain⁵ et britannique⁶ ont formulé des avertissements similaires au début de ce mois.

Dans une telle atmosphère de crainte, d'incertitude, et de défiance (FUD) entourant le Parlement européen, on s'attend à ce que M. Aigrain⁷ et M. Lang apportent leur soutien au renforcement de la position du Parlement dans la législation européenne.

Pour assister à la réunion, veuillez envoyer un courrier à Benjamin Henrion⁸.

2 Contact Media

courriel: media at fii org

tél: FFII Munich (Allemand, Anglais et Français): 0049/89/18979927 Benjamin Henrion (Français et Anglais): 0032/498/292771 ou 0032/10/454779 Jonas Maebe (Néerlandais et Anglais): +32-485-36-96-45 Dieter Van Uytvanck (Néerlandais et Anglais): +32-499-16-70-10 Erik Josefsson (Suédois et Anglais): +46-707-696567 Alex Macfie (Anglais): +44 7901 751753 Joaquim Carvalho (Portugais et Anglais): +35-1-93-6169633 D'autres contacts seront proposés sur simple demande

3 URL permanente de cette publication

<http://swpat.fii.org/journal/03/epet0929/index.fr.html>

4 Liens Annotés

– **Bolkestein's warning to MEPs**⁹

2. <http://pauillac.inria.fr/lang/reperes/patents/>

3. <http://swpat.fii.org/acteurs/consilium/index.en.html>

4. <http://swpat.fii.org/papiers/eubsa-swpat0202/plen0309/deba/index.en.html#bolk>

5. <http://swpat.fii.org/papiers/eubsa-swpat0202/usrep0309/index.en.html>

6. <http://swpat.fii.org/papiers/eubsa-swpat0202/ukrep0309/index.en.html>

7. <http://swpat.fii.org/journal/03/epet0929/aigrain/index.fr.html>

8. <mailto:epreg030929@fii.org?subject=http://swpat.fii.org/journal/03/epet0929/index.fr.html>

9. <http://swpat.fii.org/papiers/eubsa-swpat0202/plen0309/deba/index.en.html#bolk>

Similar statements were uttered previously by Arlene McCarthy and later by several patent attorneys, some in names of organisations.
cf Reactions to EP Vote¹⁰

– **Le Parlement Européen vote de réelles limites à la brevetabilité**¹¹

Dans son vote en séance plénière du 24 septembre, le Parlement Européen a approuvé la directive proposée sur la “brevetabilité des inventions implémentées par ordinateur” avec des amendements rétablissant clairement la non-brevetabilité des logiques de programmation et de commerce, et faisant respecter la liberté de publication et d’interopérabilité.

– **Vote in 8 days: 2000 IT bosses ask European Parliament to say NO to software patents**¹²

La “Pétition pour une Europe Libre sans Brevets Logiciels” a obtenu plus de 150 000 signatures. Parmi les soutiens, on compte plus de 2000 entrepreneurs et PDG, et 25 000 développeurs et ingénieurs de tous les secteurs des industries de l’information et des télécommunications, aussi bien que 2000 scientifiques et 180 juristes. Des sociétés comme Siemens, IBM, Alcatel et Nokia tiennent la tête de liste de ceux dont les chercheurs et développeurs veulent protéger la liberté de programmer et le droit d’auteur contre ce qu’ils voient comme un “patent landgrab”. Actuellement la politique de brevets de beaucoup de ces sociétés est toujours dominée par leurs départements en brevet. Elles ont opéré un lobbying intense du Parlement Européen pour soutenir une proposition permettant la brevetabilité des “inventions mises en oeuvre par ordinateur” (un néologisme apparu récemment qui se réfère la plupart du temps à du logiciel dans un contexte de revendication de brevet, i.e. des algorithmes et des méthodes commerciales présentés en des termes d’équipement informatique standard), que le rapporteur, la députée travailliste Arlene McCarthy, soutenue par des “experts en brevet”, essaie de faire passer devant le Parlement le 30 juin, 13 jours après avoir obtenu le vote au Comité des Affaires Juridiques (JURI).

– **30 Informaticiens 2003/05: Pétition contre les Brevets Logiciels**¹³

30 informaticiens reconnus critiquent fortement la proposition de directive de la commission européenne.

10. <http://swpat.ffii.org/journal/03/plen0924/index.fr.html#links>

11. <http://swpat.ffii.org/journal/03/plen0924/index.fr.html>

12. <http://swpat.ffii.org/journal/03/epet0622/index.en.html>

13. <http://swpat.ffii.org/papiers/eubsa-swpat0202/komp0305/index.en.html>